



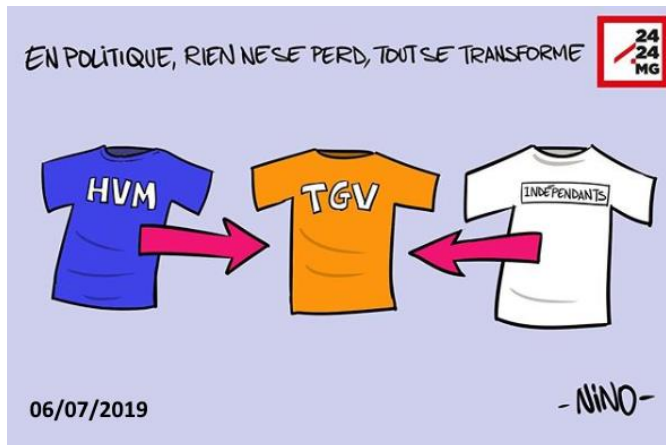
La vie politique nationale a été suspendue de longues semaines, de la préparation de la fête de l'indépendance du 26 juin à la qualification de l'équipe nationale de foot en 1/4 de finale de la CAN, au point d'éclipser les résultats des législatives. Le chef de l'Etat a exploité habilement le volet médiatique de cette qualification en lui assignant le réveil de la cohésion nationale. **« Nul événement, personnalité ni structure n'a réussi à mettre en place une telle cohésion dans le pays »**, a-t-il indiqué, dans une allusion à peine voilée à la mission de réconciliation nationale de l'instance officielle, le CFM, dont le rôle et les résultats sont contestés.

**Les élections communales et municipales**, que la CENI proposait d'organiser fin octobre, seront reportées à 2020. Le pouvoir met en avant la nécessité de repenser au préalable la politique de décentralisation et de prendre en compte les

résultats du recensement. Le coût de la consultation dépassera celui des législatives, sans aide des partenaires extérieurs. Le report va créer un vide administratif du fait de l'expiration, le 22 septembre, du mandat des maires en fonction. Il sera probablement nécessaire de proroger le mandat des actuels maires et conseillers communaux. La loi prévoit en effet que seule une faute grave de gestion permet de remplacer un maire élu par un « *président de délégation spéciale* » (PDS).

Dans l'attente, la CENI se donne comme priorité de réintroduire dans la liste les électeurs qui en ont disparu à tort et d'éliminer les doublons, qui seraient encore nombreux. Le « *Mouvement des citoyens contre les fraudes et irrégularités électorales* », collectif de 400 candidats aux dernières législatives, a demandé le « *changement ou la recomposition des membres de la CENI* », le « *changement ou la recomposition des membres de la HCC* » et la « *révision spéciale de la liste électorale* », cette dernière demande ayant été formulée également par le TIM. **L'annonce du report a provoqué de vives réactions** dans d'autres organisations de la société civile et chez les partisans de Marc Ravalomanana.

**Le report des communales remet en cause le processus électoral qui devrait aller de l'élection des maires et des conseillers municipaux à la mise en place des gouvernorats de région** en passant par l'élection des 12 sénateurs conformément à l'ordonnance prise par le président de la République.



**L'IRD, plateforme de partis qui soutiennent Andry Rajoelina, a obtenu 84 des 151 sièges à l'Assemblée nationale**, le TIM de Marc Ravalomanana 16 sièges. Les « *indépendants* » et les petits partis complètent les 51 fauteuils restants. Nombre d'entre eux sont « *des redoublants, et ont brillé par leur versatilité durant la précédente législature* », note *L'Express*. 21 « *indépendants* » se sont déclarés « *centristes* », ni pro-pouvoir, ni pro-opposition. **Marc Ravalomanana a annoncé que son groupe endossera le rôle d'opposant**. Pour *L'Express*, le TIM a révolutionné les pratiques politiques à Madagascar : c'est la première fois en effet qu'un parti se déclare officiellement opposant au pouvoir en place. Le ministère de l'intérieur lui a reconnu officiellement cette fonction. Reste à définir au niveau de l'Assemblée qui sera le chef de l'opposition, fonction définie

par les textes en vigueur. Une fonction revendiquée par l'ancien président, qui lui donnerait le droit de siéger à l'Assemblée mais qui lui est contestée. Le projet de loi sur le statut de l'opposition sera examiné durant la session extraordinaire du Parlement, convoquée pour le 12 août, annonce qui suscite la crainte de Marc Ravalomanana de voir déposée une nouvelle loi taillée sur mesure, excluant le TIM et son chef de file de l'exercice des droits de l'opposition.

**95 des 151 députés élus ont signé le « Toky Nomena » [Charte de bonne conduite et d'intégrité], et 553 candidats des 810 candidats y ont adhéré.** Sur les 257 candidats non-signataires de la charte élaborée par un comité paritaire composé, entre autres, de la CENI, du CFM, du mouvement Rohy et du Bianco, 56 ont été élus. 64 % des violations du « *Toky Nomena* » ont eu trait aux périodes de précampagne et de campagne, en l'occurrence à la transgression des textes législatifs et réglementaires. Le comité paritaire a noté « *la quasi-inexistence de débats constructifs autour du rôle des députés* » et la faible représentativité des nouveaux élus : 110 (soit 73 % d'entre eux, toutes tendances politiques confondues) ont été élus avec un taux de participation inférieur à 20 %.

49 % des candidats qui ont violé la charte sont issus de la plateforme IRD, 42 % sont des « *indépendants*. »

**Les femmes sont très minoritaires dans la nouvelle Assemblée (24 sur 151)**, moins nombreuses encore que dans la précédente législature.

**Le président de la HCC a fait appel à la prise de responsabilité des nouveaux parlementaires.** « Vous aurez la lourde responsabilité de rétablir la confiance de la population et de redorer le blason de l'Assemblée nationale », a-t-il affirmé.

**Christine Razanamahasoa, parlementaire élue de la plate-forme IRD, a été élue à l'unanimité présidente de l'Assemblée nationale.** La magistrate, ancienne ministre de la justice sous la Transition, était l'unique candidat. L'IRD a trusté tous les postes du bureau permanent. Le choix des députés du TIM de voter pour la candidate pro-régime a semblé en contradiction avec la volonté des élus du parti de se constituer en groupe d'opposition.

**Sans surprise, Christian Ntsay a été reconduit comme premier ministre.** Les membres de l'ancien gouvernement ont tous été reconduits à une exception près.

**Un collectif des candidats malheureux aux législatives a condamné la non-prise en considération des plus de 650 requêtes en contentieux déposées à la HCC.** Pour le collectif, la Haute cour a rendu une décision politique. Dans un communiqué, le mouvement Rohy a procédé à un examen critique de la position de la HCC dans le traitement des contentieux électoraux. Le mouvement estime que « l'impunité électorale actuelle fait partie des facteurs inhibants qui lèsent la vérité / intégrité des urnes et partant la démocratie. » Il dénonce notamment le fait que la plupart des requêtes déposées auprès de la HCC ont été déclarées « recevables, mais non fondées ».

**Dépôt des comptes de campagne : les élus et les candidats ont jusqu'au 2 octobre** pour remplir leurs obligations. La loi ne prévoit aucune sanction à l'encontre des récalcitrants, rappelle *Midi*.

**Le devenir des îles Éparses continue de faire débat.** « La cogestion est la meilleure option », estime le juriste Raphael Jakoba du cabinet MCI. En l'état actuel des rapports de force entre les deux pays, la Grande Île ne disposerait pas des moyens politiques, encore moins militaires, nécessaires pour faire plier la France. Madagascar devrait donc prôner le concept de co-gouvernance, qui laisse de côté les contentieux de souveraineté, pour mettre l'accent sur la gestion participative des îles entre la France et Madagascar. Le gouvernement espère que le dossier pourra trouver une issue favorable pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, en juin 2020. Le magazine *Challenges* révèle que le sort des îles Éparses divise également le gouvernement français.

**La justice malgache a été la cible de l'ambassadrice de France, Véronique Voulard-Aneini,** pour sa dernière allocution avant de quitter le pays. Elle a confirmé l'appui apporté par l'AFD au renforcement du système judiciaire. Une source ministérielle a fait savoir que ces propos sont « relativement déplacés étant donné les efforts déployés depuis près d'un an, les engagements pris par les deux ministres qui se sont succédés. »

**Un jumelage en vue entre Antananarivo et Jérusalem.** La ville sainte, fait-on valoir, dispose d'infrastructures hospitalières sophistiquées, de ressources exceptionnelles en matière de technologies de l'information et de la communication et d'un système éducatif de grande qualité.

**800 000 fidèles sont attendus dans ce site où le Pape François tiendra une grande célébration le 8 septembre.** « 95 % des travaux sont achevés », assurent les techniciens. Andry Rajoelina, en visite sur le site avec les autorités religieuses, a déclaré que « Madagascar se montrera à la hauteur de cet événement historique. »

**Promotion de la langue chinoise : près de 20 pays africains en réunion à Madagascar.** La rencontre devrait aboutir à des résolutions que chaque pays devra observer. 550 instituts Confucius sont répertoriés dans le monde dont deux à Madagascar. Des observateurs rappellent que les instituts Confucius sont accusés par certains universitaires d'être des « chevaux de Troie » au service de la propagande des autorités chinoises à l'étranger.

**L'exécution de cinq dahalo lors d'un accrochage avec la gendarmerie à Ivahona (district de Betroka) fin juin a été critiquée par un administrateur civil natif du district.** Le commandant de gendarmerie a répliqué en condamnant la protection dont jouiraient les dahalo de la part de notables et « d'intellectuels », allant jusqu'à mettre en cause l'organisation épiscopale catholique « *Justice et Paix*. »

**Les victimes du raid des forces de l'ordre à Soahazo réclament la transparence sur l'assaut perpétré sur leur village, le 28 juin.** Ils se déclarent victimes d'exactions. Les habitants suspectent une opération punitive.

**40 dahalo lourdement armés ont échappé aux forces armées à Mandritsara.** Le recours à l'appui d'un hélicoptère n'a pas été possible, malgré l'appel de détresse lancé par gendarmes et militaires. Les dahalo ont fait main basse sur 80 têtes de bovidés et pris en otage deux villageois. **Huit gendarmes et deux militaires se sont mesurés à une horde de dahalo à Ampanihy.** Deux morts ont été dénombrés chez les assaillants. **Une vingtaine de dahalo ont pris d'assaut un village à Tsiroanomandidy** et ont mis le feu à une dizaine de maisons. Trois habitants ont péri, restés prisonniers de leur maison. Les malfrats ont dérobé 140 bovidés. Dix dahalo ont été blessés.

**Cinq bandits armés ont attaqué un camion à Fenoarivobe,** faisant un mort et deux blessés graves. **Des bandits font leur loi sur la RN2,** route stratégique reliant la capitale au Grand port. **Un taxi-brousse reliant Antananarivo à Toliara a été attaqué par des bandits armés sur la RN7.** La gendarmerie s'est lancée aux trousses des dahalo, un bandit a trouvé la mort dans l'affrontement.

**Cinq mineurs ont échappé à une vindicte populaire à Antalaha.** Soupçonnés d'être les meurtriers d'une femme, ils ont dû être retenus plusieurs jours à la gendarmerie pour éviter qu'ils soient lynchés par la foule.

**Près de 1 200 victimes des crises politiques de 2002 et 2009 attendent une réponse à leur demande de réparation ou d'indemnisation** déposée auprès du CFM. La plupart de ces dossiers proviennent de victimes de la crise de 2002. Aucune décision par rapport à ces demandes n'a encore été prise. Pour les victimes civiles, le CFM dressera une proposition d'indemnisation afin notamment de rembourser les biens détruits. Pour ce faire, un budget devra être mis à disposition par l'Etat et les partenaires techniques et financiers, principaux contributeurs de la Caisse nationale de réparation et d'indemnisation. L'avant-projet portant création de cette Caisse serait en cours de finalisation.

**Atteinte à la présomption d'innocence : des prévenus menottés, transportés par bus, dénonce *La Gazette*.** Il est fréquent, explique le quotidien, que des prévenus placés en détention préventive soient exposés à la vue de tous lors de leur transfèrement. Menottés et accompagnés par les forces de l'ordre, ils sont amenés à pied jusqu'à l'arrêt du bus. Un non-respect flagrant de la présomption d'innocence et des droits de l'homme qui donne une très mauvaise image de la Grande île, dénonce le titre.

**Détenus à la maison de force de Tsiarahy, 20 des 27 militaires inculpés dans le meurtre de trois civils retrouvés à Ampitafika fin mai ont été transférés discrètement à la prison d'Antanimora,** allégeant ainsi leurs conditions de détention. Un 28e présumé complice, en mission à Tsiroanomandidy, était encore en liberté, selon la gendarmerie.

**Le premier ministre et le ministre de la justice ont invité les magistrats à accélérer le traitement des dossiers des prévenus.** Le ministère prévoit à cet effet de créer de nouvelles cours criminelles ordinaires. Il est demandé aux responsables « *d'initier des projets de construction de nouvelles prisons respectant les normes requises* » dans l'optique d'humanisation des conditions de détention et de favoriser l'autonomisation alimentaire des maisons carcérales afin de réduire les dépenses de l'Etat. Une mise en œuvre de la préparation à la réinsertion post-carcérale est également annoncée. Des mesures sont à l'étude pour développer les libérations conditionnelles. **La dénonciation du surpeuplement des prisons par le premier ministre doit être suivie d'actions, a déclaré Amnesty international.**

**Laza Eric Andrianirina a été nommé DG du Bianco.** La nomination de cet ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA) française et de l'École militaire de Saint Cyr, clôt un processus qui avait débuté au mois d'avril. Le mandat du DG du Bianco est de 5 ans, non renouvelable.

**Biens mal acquis : création d'une agence de confiscation** suite à l'adoption du projet d'ordonnance relatif au recouvrement des avoirs illicites. Cette agence gèrera les biens saisis ou confisqués au profit de l'Etat dès lors qu'un tribunal aura confirmé que le bien a été acquis de manière illégale. Le recrutement du DG de cette nouvelle agence suit la même procédure que celui du DG du Bianco, sous la conduite du Comité pour la sauvegarde de l'intégrité (CSI). « *Les engagements internationaux pris par Madagascar sont respectés* », se félicitent les responsables du système anti-corruption. La mise en vigueur du texte permettra à la Grande île d'éviter des sanctions internationales. Le président du Sénat a lancé un appel pour que cette loi ne soit pas un moyen de sanctionner certains opposants. Une inquiétude partagée par *L'Express*, qui redoute une application sélective et la poursuite de l'immunité dont bénéficient les hommes politiques proches du pouvoir.

Après trois rejets à l'Assemblée et une adoption par ordonnance qui a tardé à venir, **la HCC a déclaré la loi sur le recouvrement des avoirs illicites conforme à la Constitution.** La plateforme de la société civile Rohy reste vigilante car sur les 70 articles initiaux, la version finale du texte - non encore publiée - n'en compterait plus que 35. L'adoption des décrets d'application est attendue avec impatience.

**Le Samifin soulève la nécessité d'adopter les décrets d'application de la loi sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.** Cette loi, adoptée en 2018, demeurera inopérante en l'absence de textes d'application.

**Baromètre mondial de la corruption : 83 % des citoyens doutent de l'effectivité de la lutte,** selon une enquête menée début 2018 par Transparency International Initiative Madagascar (TI-IM) et Coef Ressources. 56 % des personnes enquêtées estiment que l'inégalité devant la loi est une réalité et que les officiels qui commettent des crimes sont impunis. 70 % affirment que « *les citoyens ordinaires signalant des actes de corruption risquent des représailles ou d'autres conséquences négatives s'ils en parlent.* »

**La cour d'appel de Paris a levé les saisies sur quatre biens immobiliers détenus en France par Maminiaina Ravatomanga, même si la procédure judiciaire se poursuit,** indique *Jeune Afrique*. Les biens appartenant à cet homme d'affaires proche d'Andry Rajoelina avaient été saisis dans le cadre d'une enquête pour « *trafic de bois de rose, corruption et fraude fiscale* ». Après trois ans d'enquête, rien semble -t-il n'a permis d'étayer les accusations de trafic de bois de rose et de corruption. Il demeurerait néanmoins des soupçons de « *blanchiment de fraude fiscale* ».

**Le Pôle anti-corruption a ordonné l'arrêt des poursuites pour émission de chèque sans provision contre Mbola Rajaonah, opérateur économique proche du pouvoir HVM.** Il a regagné la prison de Tsiarahy où il attend la suite de son procès relatif aux autres chefs d'inculpation : abus de biens sociaux, blanchiment de capitaux et infractions douanières.

**Les subventions du Fonds mondial ne sont pas à l'abri de détournements**, admet le président de l'instance de Coordination nationale Madagascar (CCM), organisme qui présente au Fonds mondial les demandes de financement dans le cadre de la lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme. La directrice exécutive de Transparency International (TI-IM), Ketakandriana Rafitoson, partage ces craintes. Elle rappelle que de nombreuses plaintes sont déposées pour corruption dans le secteur de la santé, une situation qui affecte particulièrement les personnes pauvres, parfois contraintes de vendre leurs biens pour se soigner. Si ces suspicions sont avérées, le Fonds mondial risque de suspendre ses financements, compromettant l'accès de la population aux services vitaux.

**Quatre policiers de Mahajanga ont exigé 2 millions Ar. en contrepartie de la libération de personnes qui ont déposé une plainte auprès du Bianco pour « exaction et détention arbitraire. »** Ils ont fait l'objet de déferrement à la justice. L'un des quatre prévenus, inspecteur de police, a été condamné à deux ans de prison ferme.

**Finances publiques - Une gestion catastrophique mise à nu.** La direction du contrôle financier, rattachée au ministère de l'économie et des finances, a réalisée au 1er semestre 2019 le contrôle de 15 % des dépenses mandatées au cours de l'exercice budgétaire 2017. 47 rapports de contrôle ont été produits, portant sur 25 ministères. Il en ressort que près de 9 milliards Ar. sur un total de 436 milliards de montants contrôlés ont été détournés. Parmi les responsables de ces détournements, des fournisseurs, des ordonnateurs secondaires, des comptables, des responsables des marchés publics mais aussi de hauts employés de l'Etat et des membres de cabinets ministériels. 170 personnes seront sanctionnées. Le contrôle à posteriori du service fait de l'exercice 2018 est programmé pour le 2e semestre 2019.

**4 x 4 de l'armée détournés en voitures de fonction.** Les véhicules remis aux forces armées à l'occasion de la fête nationale pour lutter contre l'insécurité ont été détournés de leur destination initiale pour devenir des véhicules de fonction de hauts gradés ou de leur épouse, affirme *Midi*. Le ministre de la défense a démenti le détournement.

**Plus de 550 faux diplômes détectés depuis janvier au sein du ministère de l'éducation**, a révélé la ministre sortante, Madeleine Félicité Rejo-Fienena. Les dossiers auraient été transmis au conseil de discipline. Le recrutement massif des maîtres Fram depuis 2014, payés par les parents d'élève, avait déjà donné lieu à de nombreuses falsifications.

**Conventions sur la migration du travail : un alignement nécessaire des textes nationaux.** La récente ratification par Madagascar de textes internationaux relatifs aux travailleurs migrants contraint l'Etat à adapter sa législation interne qui possède de nombreuses lacunes, notamment en ce qui concerne l'activité des agences de placement. Pour le syndicat Sekrima, les réformes annoncées devraient précéder toute éventuelle reprise des envois, suspendus depuis quelques années, avec pour conséquence le développement des départs clandestins et l'aggravation de la situation des travailleurs irréguliers, surtout dans les pays à risques. Sekrima appelle de ses vœux la création d'un syndicat des travailleurs migrants et domestiques.

**Une dizaine d'intermédiaires, membres de réseaux de migration clandestine, ont été appréhendés.**

**Planning familial - L'accès aux contraceptifs amélioré.** Marie Stopes Madagascar (MSM), associé dans un consortium à d'autres organisations et avec le soutien du gouvernement britannique, a lancé un programme d'une durée de 2 ans pour offrir aux femmes des moyens de contraception aux normes internationales et des services de qualité. « *La planification familiale avance dans le pays mais a besoin d'être accélérée* », affirme la directrice pays de MSM. En matière de contraception, 24,2 % de besoins ne seraient pas encore satisfaits. Le taux de prévalence contraceptif, qui est de 41 %, reste encore faible chez les femmes mariées. Les jeunes sont les premières cibles de ce programme. L'action vise, entre autres, à atteindre 330 000 personnes cibles, dont 15 % des filles de moins de 20 ans.

**« Prostitution estudiantine : un phénomène tabou qui prend de l'ampleur », titre *Midi*.** L'usage des réseaux sociaux, fortement répandu, joue un rôle central et se développe, donnant beaucoup moins de place aux proxénètes.

**8 500 enseignants à recruter cette année.** « *Nous allons prioriser les enseignants non fonctionnaires payés par les parents d'élèves qui sont dans le métier depuis longtemps* », indique la ministre de l'éducation, qui insiste sur la transparence du recrutement. Depuis 2014, 40 000 enseignants ont été recrutés par le ministère de l'éducation. La plupart d'entre eux sont des maîtres Fram, qui n'ont pas suivi de formation pédagogique.

**Les journalistes malgaches déplorent l'interdiction qui leur est faite d'interroger le chef de l'Etat à l'occasion de ses déplacements.** À plusieurs reprises, les journalistes sont restés sur leur faim ou ont même été sévèrement remis en place. *L'Express* évoque une atteinte au droit à l'information reconnu par la DUDH.

Des **abattages illicites de bois précieux** se poursuivraient en toute discrétion dans la région Sava. Des arrestations ont été opérées à Ste Marie. Des coupes de bois précieux se poursuivent dans les parcs nationaux, selon Madagascar National Parks.

Le Collectif Tany et le Craad-OI ont alerté une nouvelle fois sur **les dangers que ferait subir aux populations le site minier de Ranobe de « Base Toliara »**, en mettant l'accent sur les risques liés à la radioactivité émanant de l'extraction d'ilménite, de zircon et de rutile. Pour les deux ONG, l'indifférence totale des autorités locales et nationales face au

problème, devient inacceptable et dangereuse pour la population. Des mises en garde qui ne trouvent que d'échos dans les médias malgaches.

**L'Afnor a lancé une campagne de formalisation des activités aurifères dans plus d'une douzaine de communes des régions Sava et Diana.** Ces deux régions produisent à elles seules plus de la moitié de l'or du pays. Grace aux opérations de formalisation conduites au niveau nationale, les volumes déclarés ont fortement progressé. L'or produit s'exporte à plus de 97 % vers Dubaï.

**Un projet de riziculture sur des milliers d'hectares confiés à des Chinois** en gestation dans la Zone d'investissement agricole de Katsepy (district de Mitsinjo). Pour les autorités, il contribuera à limiter les importations de riz. Les riverains auraient donné le feu vert. Les exploitants devraient embaucher prioritairement des natifs de la localité.

**Sécurité maritime - Une politique nationale en gestation.** Objectif : lutter contre les migrations clandestines, la pêche illicite, les exportations de bois précieux, le trafic de drogue. Les pertes induites par ces trafics sont estimées à 500 millions d'euros par an. Les forces navales malgaches sont sous-équipées. Les patrouilleurs offerts par la Chine et les Etats-Unis ne suffisent pas pour surveiller les 5 000 km de côtes. Les moyens de surveillance, tant humains que matériels, seront centralisés et mutualisés afin d'améliorer la réactivité des dispositifs.

**Le règlement des cas de pollution marine par déversement d'hydrocarbure se font à l'amiable,** faute d'organisme capable de juger et de sanctionner les responsables. Les accords internationaux auxquels Madagascar a souscrit imposent la création la mise en place d'un tribunal ad hoc. Madagascar s'expose continuellement à des risques de déversement d'hydrocarbures. Près de 7 000 navires parcourent chaque année le canal de Mozambique.

**Le gouvernement n'a pas encore renouvelé la licence d'exploitation de pêche des bateaux européens. Plusieurs points font l'objet de désaccords.** L'actuel accord a expiré en décembre. « *L'UE prévoit d'augmenter le nombre de bateaux à partir de cette année. Ce que la partie malgache a refusé* », a confié une source à *L'Express*. D'autres points de divergence tels le montant de la redevance, dont le gouvernement malgache demande l'augmentation, retardent la signature du nouvel accord. Le contour des Zones économiques exclusives (ZEE) malgaches reste à préciser et les autorités ne se satisfont pas des déclarations unilatérales de captures effectuées par les opérateurs européens.

**La culture illégale du maïs menace l'aire protégée de Menabe Antimena,** un vaste écosystème unique de forêts sèches à proximité de Morondava. La déforestation de cette aire protégée a augmenté de manière considérable ces dernières années, selon Mongabay. Il s'agit d'une culture de rente organisée par une puissante élite locale jouissant de fortes protections. Des arrestations ont été opérées suite aux dénonciations de la société civile. Les commanditaires utilisent la main d'œuvre de migrants en provenance du Sud et ayant fui la sécheresse.

**La surface totale des mangroves a diminué près de 58.000 ha en 20 ans,** tombant à 236 400 ha en 2018. Le déclin serait moins prononcé dans les aires protégées marines et terrestres et dans secteurs gérés par les communautés locales. 18,2 % des mangroves malgaches bénéficient en théorie d'une protection. Des opérations de reforestation ont été conduites. L'Etat bénéficie de l'appui de la coopération allemande et de l'Usaid.

**Vers une réduction des conflits fonciers.** Une **clinique juridique mobile** sera mise en place dans 30 communes des régions d'Antananarivo et d'Antsirabe, à l'initiative d'une association de juristes malgaches, l'Alliance Miralanja, et avec un financement de la coopération allemande. Les conseils juridiques fournis seront gratuits et les services proposés le seront à des tarifs abordables.

**Un pipeline dessert 40 000 habitants dans l'extrême Sud.** Long de 180 km, il a été réalisé par l'Unicef, en partenariat avec l'ambassade du Japon, l'agence de coopération de Grande Bretagne, l'Usaid et la coopération allemande. D'une valeur de 4,6 millions de dollars, le projet a réhabilité d'anciennes installations en panne depuis plusieurs années. Une extension sur 50 km approvisionne désormais l'axe Tsihombe Faux-Cap.

**Le PAM est à la recherche de financements pour le Sud. La continuité du traitement de la malnutrition est menacée,** selon son représentant. La situation serait catastrophique notamment dans les régions Anosy, Atsimo-Andrefana et Androy. La moitié des communes du Sud sont en situation d'urgence nutritionnelle. La sécurité alimentaire de 100 000 enfants est directement menacée.

**Les études techniques menées avec des experts japonais pour le projet d'aménagement de l'axe Antananarivo-Toamasina (Tatom) prennent fin.** Les études soulignent que Tatom devrait démarrer cette année pour s'achever en 2033 mais aucun financement n'est encore en vue pour ce projet pharaonique. Un appel à investisseurs sera bientôt lancé.

**Réhabilitation du canal des Pangalanes** - Le projet de coopération marocain, conclu en 2016 sous la présidence Rajaonarimampianina, est relancé. Il devrait contribuer au développement du tourisme sur la côte Est et à l'amélioration de la connectivité régionale.

**FMI – Le décaissement de la 5e tranche de la Facilité élargie de crédit (FEC) accordé.** L'équipe du FMI se dit satisfaite des mesures prises par le gouvernement, en application de ses recommandations, portant notamment sur la nouvelle structure des prix des carburants et l'adoption de l'ordonnance sur le recouvrement des avoirs illicites. La situation financière de la Jirama demeure un sujet de préoccupation.

**Lancement de l'Initiative pour la finance de la biodiversité (BIOFIN)** sous l'égide des ministères de l'environnement et de l'économie et du Pnud. L'objectif est d'identifier des solutions de financement pour la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité. Elle est le fruit d'un partenariat mondial géré par le Pnud, avec le support de la Commission Européenne et des gouvernements de l'Allemagne, de la Suisse, de la Norvège et de la Flandre.

**Les dirigeants et le personnel de Kraoma Mining et de Kraoma S.A n'arrivent toujours pas à s'entendre.** Depuis l'arrivée des Russes en tant qu'actionnaires majoritaires dans le capital de la société d'État en septembre 2018, Kraoma n'est pas encore parvenu à redémarrer dans de bonnes conditions. Les investissements annoncés n'ont pas été réalisés, le personnel se plaint de la non-régularisation des avantages sociaux qui leurs sont dus.

**Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) - Des dispositifs légaux à mettre en place.** La loi se focaliserait surtout sur les impacts environnementaux des activités, beaucoup moins sur les impacts sociaux. « À Madagascar, le consommateur n'est pas encore très exigeant sur les normes. La RSE commence tout juste à se mettre en place », constate un spécialiste. Des projets d'investissement se heurtent fréquemment à la contestation des parties prenantes.

**Près de 50 000 porteurs de projet espèrent bénéficier de l'appui du programme Fihariana lancé en juin.** La région Androy à elle seule compte 8 000 dossiers. Le programme octroie un financement de 200.000 et 200 millions Ar selon l'importance du projet. Fihariana se base sur les partenariats avec certaines banques qui proposent des taux d'intérêt préférentiels. Ces dernières définissent le montant empruntable et c'est le programme qui se porte garant de la solvabilité des emprunteurs. Objectif : création de 10 000 emplois par an. Les observateurs ne sont pas tous convaincus de l'intérêt du programme et déplorent que nombre de candidats, mal informés du dispositif, soient induits en erreur.

**La chaîne TV panafricaine Africanews, propriété d'Euronews NBC, entre dans le giron de Sipromad,** dont le président est l'homme d'affaires malgache Ylias Akbaraly, moyennant 20 millions de dollars. Le *karana* Ylias Akbaraly est devenu en 2000 PDG de la société fondée par son père en 1972. Il a initié une politique de diversification du groupe.

**Les résultats du recensement général de la population accusent plusieurs mois de retard.** L'équipe de l'Instat en est encore à la phase de saisie des données collectées. Premiers résultats annoncés pour octobre.

**L'Instat, avec l'appui de la Banque mondiale, va procéder à partir de janvier 2020 à la mise à jour des données sur le niveau de pauvreté.** Les derniers chiffres disponibles datent de 2012 ; ils avaient permis d'établir que le taux de pauvreté était de 71,5 % au niveau national. La Banque, dans le cadre de son projet de renforcement des capacités statistique du pays, apporte un financement de 30 millions de dollars.

**Situation socio-démographique des ménages : les indicateurs sont au rouge,** selon les résultats de l'enquête réalisée par l'Instat au 2<sup>e</sup> semestre 2018 avec l'appui de l'Unicef, de la Banque mondiale et de l'Usaid. Les conditions de vie des ménages restent très précaires. De nombreux indicateurs attestent que Madagascar est loin d'honorer ses engagements dans le cadre des ODD en général et des objectifs nationaux en particulier. Fait alarmant : trois régions connaissent une hausse de la mortalité infantile. En cause, l'accessibilité aux soins pour la population en milieu rural et indirectement le niveau d'instruction.

**Violences dans le milieu du travail - Une convention sur la protection des travailleurs entrera bientôt en vigueur,** annonce le secrétaire général de la Convention chrétienne des syndicats malgaches. Madagascar a pris l'engagement d'adhérer à la Convention n°190 concernant l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, adoptée lors de la Conférence internationale du travail qui s'est tenue à Genève. « Ce texte sera incorporé dans l'ordonnancement juridique et sera effectif en juin 2020 », affirme le syndicat.